

Auteuil-le-Roi
Autouillet
Bazoches-sur-Guyonne
Béhoust
Beynes
Boissy-sans-Avoir
Flexanville
Galluis
Gambais
Garancières
Goupillières
Grosrouvre
Jouars-Pontchartrain
La Queue-Lez-Yvelines
Le Tremblay-sur-Mauldre
Les Mesnuls
Marcq
Mareil-le-Guyon
Méré
Millemont
Montfort-L'amaury
Neauphle-le-Château
Neauphle-le-Vieux
St-Germain-de-la-Grange
Saint-Rémy-L'Honoré
Saulx-Marchais
Thiverval-Grignon
Thoiry
Vicq
Villiers-le-Mahieu
Villiers-Saint-Frédéric



Réunion du Conseil Communautaire

Le Conseil Communautaire « Cœur d'Yvelines »
se réunira en séance ordinaire,
le mercredi 10 juin 2026 à 19h00

**Maison des Associations, 53 Avenue de la République
à Neauphle-le-Château**

Ordre du jour :

1. Approbation du Procès-Verbal du 7 mai 2026
2. Compte-rendu des décisions du Président
3. Attributions de compensation définitives
4. Règlement intérieur du Conseil Communautaire
5. Création de la Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID)
6. Création de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)
7. Création de la Commission de Délégation de Service Public (CDSP)
8. Création des commissions thématiques
9. Désignation des représentants de Cœur d'Yvelines au Conseil d'administration du centre hospitalier de la Mauldre
10. Fonds de concours général et transition énergétique
11. Questions diverses



Le 4 juin 2026
Le Président,


Bertrand HAUET

Communauté de Communes Cœur d'Yvelines

Adresse Postale : 49 rue de Paris – 78490 Montfort-L'Amaury - Tél : 01 34 89 23 17 – accueil@cccy.fr